

MASTER DE SANTE PUBLIQUE 2010-2011

M1 – METHODES EN SANTE PUBLIQUE

J. Warszawski (Paris-Sud), M.C. Le Deley (Paris-Sud), J. Ankri (UVSQ)



ESP Paris-Sud
Ecole de santé publique

Cet enseignement est destiné à faire acquérir les méthodes de base pour la planification des études, expérimentales ou d'observation, et l'analyse de données en sciences de la vie et en santé publique. La validation du M1 donne droit au diplôme de Maîtrise de santé publique. Le M1 peut se poursuivre par une deuxième année (M2) pour obtenir l'une des spécialités de Master à orientation professionnelle ou de recherche.

1^{er} semestre (octobre à février)

- Probabilités et statistiques * P. Broët - 6 ECTS
- Biostatistique J. Bouyer - 6 ECTS
- Introduction à la recherche clinique et épidémiologique *
J. Warszawski, M C Le Deley, M. Goldberg, S Grabar - 3 ECTS
- Economie de la santé C. Franc – 6 ECTS
- Droit et santé A. Laude - 6 ECTS
- Sociologie de la santé M. Winance - 6 ECTS
- Sociologie des organisations I. Bourgeois - 3 ECTS
- Systèmes d'information en santé J. Frenkiel - 3 ECTS
- Anglais D. Lipson - 3 ECTS
- Traitement de l'information en Santé *
B.Auvert, A. Latouche - 3 ECTS

2^{eme} semestre (février à juin)

- Modélisation * H. Perdry - 6 ECTS
- Epidémiologie quantitative * J. Warszawski - 6 ECTS
- Recherche clinique * MC Le Deley, P. Landais - 6 ECTS
- Méthodes socio-démographiques
O. Samuel, A Paillet - 6 ECTS
- Santé des populations; système de santé
J. Ankri, B. Cassou - 6 ECTS
- Environnement et santé I. Momas - 6 ECTS
- Prévention en santé O. Brixi - 6 ECTS
- Stage de santé publique A.Spira – 12 ECTS

* **Enseignement pouvant être suivi par correspondance ou le soir.**

Public

- Titulaires d'une licence ou d'un diplôme français ou étranger équivalent à **Bac + 3**.
- Etudiants en **médecine, pharmacie, odontologie ou en école vétérinaire ayant validé la troisième année** (sauf dérogation), ou titulaires d'un **diplôme français ou étranger** dans ces disciplines.

Validation du M1

- Obtenir un capital de **60 crédits (ECTS)** en validant deux semestres de 30 ECTS chacun, par capitalisation d'unités d'enseignements (UE).
- Les étudiants en médecine, pharmacie, odontologie, écoles vétérinaires ayant validé quatre années d'études dans une université française, ou les titulaires d'un diplôme étranger dans ces disciplines, peuvent valider chaque semestre en complétant les crédits obtenus sous forme d'UE par un **crédit semestriel complémentaire (CSC), plafonné à 30 ECTS pour l'ensemble des deux semestres**. Les sages-femmes peuvent bénéficier d'un CSC de 12 ECTS, à la place de l'UE «Stage» du deuxième semestre.

Organisation

- **Enseignement sur place ou par correspondance (pour certaines UE).**
- **Inscription partielle** possible. Les UE validées sont définitivement acquises.

Contact



Mail : m1msp.p11@inserm.fr
Secrétariat du M1 – MSP
 Faculté de Médecine Paris-Sud
 63, av Gabriel Péri
 94 276 Le Kremlin Bicêtre cedex

Documentation et
CANDIDATURE EN LIGNE
 du 25 mai au 30 juin 2010

<http://msp.kb.inserm.fr/m1web/>

Deuxième période de candidature
 du 30 juin au 30 septembre 2010
 (dans la limite des places disponibles)